

# Anonyme



**Localisation:** Colombie-Britannique urbaine



**Nombre de lits:** 39



**Type de MH:** Maison d'hébergement de deuxième étape (MH2)



**Type de programme:** Aide financière directe

## Comment fonctionne le programme

Dans le cadre du programme d'épargne Match Savings, les participantes épargnent entre 5\$ et 50\$ par mois pendant 18 mois. À la fin du programme, leurs économies sont jumelées à raison de trois pour un. Par exemple, si une participante épargne 500\$, elle reçoit 1 500\$ supplémentaires sous forme de fonds de contrepartie.

Les participantes commencent par déterminer le montant qu'elles souhaitent épargner chaque mois et par définir un objectif quant à l'utilisation qu'elles comptent faire de ces fonds à la fin du processus. Les clientes rencontrent une intervenante une fois par mois pour vérifier que les fonds ont bien été versés et pour discuter de leurs stratégies d'épargne, notamment de ce qui fonctionne ou pas. Ces réunions permettent de renforcer les compétences en matière de gestion budgétaire et d'épargne tout au long du programme.

## Élaboration et mise en œuvre du programme

A mis au point son programme d'épargne jumelée après avoir pris connaissance d'une initiative similaire proposée par une autre organisation. Le personnel a pris contact avec cette organisation afin de mieux comprendre son fonctionnement et la manière dont il pourrait être adapté pour leur MH.

Dès le début du processus, l'organisation a consulté le Ministry of Social Development and Poverty Reduction, qui gère le programme d'aide au revenu en Colombie-Britannique. Étant donné que de nombreuses participantes dépendent de cette aide, il fallait veiller à ce que l'argent économisé ne soit pas considéré comme un actif susceptible de réduire leur droit à l'aide au revenu.

Pour financer ce programme, la MH a sollicité des subventions et contacté des donateurs susceptibles de soutenir cette initiative. L'exemple de réussite de l'organisation à l'origine de cette idée a permis de mettre en évidence l'impact potentiel de l'épargne jumelée.

# étude de cas

La MH a également collaboré avec ses équipes comptables et administratives afin de déterminer comment les fonds seraient gérés et distribués. Des critères d'admissibilité ont été définis afin de régir la participation. Par exemple, pour être admissibles, les participantes doivent d'abord suivre le programme d'éducation financière, rester en règle dans le cadre du programme, rencontrer une intervenante chaque mois et épargner entre 5\$ et 50\$ par mois pendant 18 mois.

Ces économies visent à favoriser l'autonomie à long terme au moment où les participantes quittent le programme. Au début, elles se fixent un objectif, par exemple utiliser les fonds pour se loger, acheter un véhicule, financer leurs études ou créer une petite entreprise. Même si le personnel discute de l'utilisation prévue de ces fonds, l'organisation fait en fin de compte confiance aux participantes pour qu'elles les utilisent de manière à favoriser leur autonomie.

## Principaux défis et leçons apprises

L'un des principaux défis a consisté à garantir un financement continu pour la partie du programme financée par des fonds de contrepartie. Il peut être difficile d'expliquer aux bailleurs de fonds pourquoi un financement de contrepartie de trois pour un est nécessaire plutôt qu'un financement moins important.

L'organisation a abordé ce point en expliquant clairement l'impact du programme et le rôle que joue l'autonomie financière pour sortir de situations de violence et



retrouver une vie stable. Le fait de partager régulièrement les réussites des participantes a également contribué à établir des relations durables avec les donateurs et à démontrer la valeur du programme.

## Impact

Depuis le lancement du programme en 2011, la MH a versé plus de 48 300\$ de contributions de contrepartie aux participantes.

## Conseils à l'intention d'autres MH

Pour mettre en place un programme similaire, la MH recommande d'impliquer les équipes administratives et financières dès le début du processus, de nouer des relations solides avec les donateurs et de partager des exemples de réussite afin de démontrer l'impact du programme. L'enthousiasme et l'engagement du personnel ont également joué un rôle déterminant dans la pérennité du programme. Par ailleurs, l'organisation a constaté que le fait d'associer le programme d'épargne jumelée à sa formation en alphabétisation financière renforce son impact en aidant les participantes à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour bien gérer leurs finances.



## À propos de la série d'études de cas sur les programmes d'autonomisation économique

Cette série d'études de cas a été élaborée dans le cadre de la communauté de pratique (CdP) sur l'autonomisation économique d'Hébergement femmes Canada. Les sept études de cas mettent en lumière des exemples de la manière dont des maisons d'hébergement partout au Canada soutiennent les survivantes grâce à des programmes d'autonomisation économique. Chaque profil présente des approches, des pratiques prometteuses et des leçons tirées d'organisations qui travaillent à renforcer la sécurité financière, l'autonomie et la stabilité à long terme des survivantes.

***Ce projet a été financé par:***



Women and Gender  
Equality Canada

Femmes et Égalité  
des genres Canada

**Canada**